

FLASH INFOS N° 67

L'eau dans nos maisons à PSN

Depuis quelque temps, des propriétaires reçoivent un courrier de notre fournisseur d'eau, à savoir :

SUEZ EAU FRANCE - 42 rue du président Wilson
78 230 – LE PECQ – Tél = 08 99 86 80 49

afin de leur signaler que leur consommation d'eau était en augmentation « anormale » et qu'il fallait l'examiner attentivement. Le fournisseur en a l'obligation légale, dans le but de vous éviter de payer des factures astronomiques générées par une rupture de canalisation sous votre responsabilité. Ce courrier veut simplement dire que votre consommation dépasse le double de votre consommation moyenne au cours des trois dernières années, ce qui n'est pas forcément la preuve d'une fuite .

Toujours est-il que nous saisissons cette occasion pour rappeler quelques principes simples :

1 – VOTRE COMPTEUR.

Il a été changé il y a environ 2 ans et il est possible désormais d'effectuer les relevés sans entrer dans la maison. Ce compteur se trouve dans le garage, sur la partie droite étant face au garage, contre le mur, au-dessus de la dalle en béton.

2 – ROBINET ARRET GENERAL.

Ce robinet est placé AVANT le compteur et il appartient au fournisseur d'eau. Il faut vérifier s'il est possible de le manipuler, fermeture et ouverture. En cas de fuite très importante dans la maison, il faudrait pouvoir fermer tous les circuits rapidement. Or ce robinet est parfois celui qui a été mis à l'origine des maisons. S'il est totalement bloqué, nous vous conseillons de mettre sur l'axe central un peu d'huile / dégrissant. Et si votre robinet est toujours bloqué, nous vous suggérons fortement de faire une demande écrite auprès du fournisseur afin que ce robinet soit remis en état, *puisque'il lui appartient.*

NB 1 : ne jamais bloquer à fond un robinet ouvert !

NB 2 : nous vous recommandons de fermer ce robinet en cas d'absence prolongée.

3 – VERIFICATION DES FUITES.

Des fuites sont toujours possibles et nous vous recommandons de procéder de la façon suivante :

- Bien regarder votre compteur le soir avant d'aller vous coucher et notez les chiffres de votre compteur.
- Le matin, précipitez-vous vers votre compteur et notez à nouveau les chiffres du compteur en ayant pris soin de vous assurer que personne dans la maison n'a tiré une chasse d'eau ou bu un verre d'eau au cours de la nuit (notamment les enfants !).

Normalement vous ne devez avoir aucune différence entre les relevés du soir et du matin. S'il y en a une, c'est que vous avez une fuite et calculez le nombre de litres pour voir si elle est significative ou pas.

Le Comité Syndical.

Distribution : tous les résidents de P.S.N. – propriétaires et locataires.

Site Internet de PSN